Mais de tous les spectacles de ce monde, celui qui excite le plus notre admiration et notre sympathic, notre attention et notre intérêt, c'est celui de l'homme dans les différentes situations de son existence, mais surtout l'homme vu et étudié collectivement, en société, et comme une nation. Car alors il est grand, il est puissant, il est fort, et selon que sa force collective est plus resserrée en faisceau, son pouvoir semble sans bornes. Or pour nous, il ne pouvait y avoir de spectacle plus grand et plus beau que celui que présentait l'intérieur de notre cathédrale, mardi matin. Toute cette foule de peuple encombrant les parvis du temple saint, religieusement agenouillés aux pieds des autels, implorant et appelant sur ces emblémes de notre nationalité, sur tous les compatriotes, sur l'avenir du peuple, les graces et les bénédictions du Très-Haut; cette pompe, cette splendeur de la fête nationale grande et sublime comme la religion, faisaient battre les cœurs des plus nobles émotions d'amour de la patric et de gloire nationale, et réveillaient ces beaux sentiments, cet enthousiasme et cette exaltation chevaleresques, qui faisaient la gloire de nos pères.

Ce jour là, tout était Canadien : la messe était composée pour l'occasion par un jeune artiste du pays, M. Orphyre Peltier, fils de G. Peltier, écr. de la Banque du Peuple, et certainement pour un coup d'essai, cette messe renfermait de très belles inspirations et nous a révélé un talent distingué. Ce jeune monsieur ne doit pas négliger de cultiver cette belle langue qu'il parle déjà si bien.

Un homme d'esprit a dit que les semmes n'étaient pas poètes, mais qu'elles étaient la poésie même ; et nous nous disons que toute fête où les femmes ne figurent pas, n'est qu'une demi-fête et à ce point de vue nouveau, notre Saint-Jean-Baptiste était une sête complète, car nous avons remarqué la présence à l'église de toutes nos belles dames Canadiennes. L'offrande du magnifique pain-bénit donné par l'Association, sut faite avec beaucoup de grâces par Mme J. D. Bernard accompagnée par M. Laframboise, ainsi que la quête en bas par Mines Lévesque et Audy accompaguées de MM. Dumas et Lacombe, et en haut par Miles Dufresne et Glackemeyer accompagnées de MM. Roy et Beaudry.

Après la messe la procession se remit en marche à travers les rues Notre-Dame et St. Denis jusqu'à l'Evêché. La rue Notre-Dame était bordée de spectateurs et pavoisée de drapeaux parmi lesquels nous avons remarqué avec plaisir ceux des autres sociétés de St. George et de St. André, de St. Patrice et de St. Nicolas.

A mesure que les différentes sociétés arrivaient à la porte de l'église St. Jacques, elles étaient accucillies par de vifs applaudissements et des hourras prolongés. L'enthousiasme était à son comble. Mais cette grande rumeur populaire se calma aux accents d'une voix éloquente et digne. M. Hudon, V. G. comme président de la Société de Tempérance adressa le président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Nous comes l'avantage d'entendre de très près cette parole pleine de chaleur et de sublimes convictions qui a fait vibrer à la fois dans nos cœurs nos sentiments de chrétien et de Canadien : MULTUM IN PARVO. "Jamais démonstration aussi grande n'a été faite en cette ville, a dit M. Hudon après avoir offert ses remerciments à M le président et aux membres de la Saint-Jean-Baptiste de l'honneur qu'ils avaient fait à la Société de l'empérance d'avoir bien voulu se rendre jusque là pour se joindre à elle. Vous avez mélé à votre fête nationale les charmes et les pompes de la religion. Vous avez bien fait.

Car la nationalité Canadienne-française et la religion catholique sont inséparables et une seule et même chose. Le peuple Canadien restera peuple tant qu'il sera fidèle à sa foi. Vous avez adopté, messieurs, pour votre devise et pour votre mot d'ordre quelque chose de bien beau et qui indique le grand but de votre société : " Rendre le peuple meilleur." Or le moyen de rendre le peuple bon, c'est de le rendre sobre. Alors il sera heureux, il sera florissant, et récompensé au centuple de ses travaux et de son labeur. Unissons-nous donc tous ensemble, l'union fait la force, et tûchons d'améliorer la condition du peuple, ce sera son avantage et le nôtre."

Telle fut en substance les quelques mots que prononça M. le Grand-vicaire; ils furent accueillis comme ils devaient l'être, avec des acclamations frénétiques. L'hon. Joseph Masson remercia alors au nom de l'association St-Jean-Baptiste, la Société de Tempérance et son vénérable Président de nous avoir accompagné, témoigna et exprima l'espoir que chaque année une manifestation nationale aussi belle vint réveiller les sentiments d'union et de fraternité entre tous les Canadiens. On proposa ensuite trois hourras pour notre Gracieuse Souveraine, et d'autres pour la Société de Tempérance, et la foule se dispersa.

Nous avons assisté avec beaucoup de plaisir à la représentation donnée jeudi soir, par MM. les Amateurs Canadiens, au profit des infortunées victimes de l'incendie de Québec. Nous remettons à un prochain numéro, l'appréciation des divers talents dramatiques de nos jeunes Amateurs.

Anissances.

A Repentigny, le 24 du courant, la Dame de M. Benjamin Moreau, Marchand, a mis au monde un

Mariages.

En cette ville, le 19, M. Wm. M'Dunnough, à Sophie, 3me. fille de Henry Baylis, de la Côte des

Sophie, 3me. fille de Henry Baylis, de la Cole ues Neiges.
En cette ville, le 20, Dame veuve Brewster, fille de feu le Dr. Carter, de Sorel.
A Ningara, le 18 du courant, par le Révérend Robert M'Gill, l'honorable James Smith, procureur-général du Bas-Canada, à Dille. Eliza, fille aînce de James Lorkhart, écuyer, de Niagara.
A Albany, New York, le 18 du courant, par le Rév. Van Rensscher, M. Charles Howard, ci-devant du théâtre de Drury Lane, etc. à Dille. Rosina Shaw, vocafiate anglaise.

vocafiate anglaise.

Beces.

En cette ville, le 19, George-Bell, enfant de M.
T. D. Hunter, âgé de 7 mois.

En cette ville, le 16, Louis-Joseph-Apilon, enfant de M. Michel Boulet, âgé de 3 ans.

En cette ville, le 22 du rourant, à l'âge de 46 ans et 9 mois, Dame Marie Murguerite Smith, épouse de l'. J. Beaudry, écuyer, notaire public. Cette Dame se faisait distinguer par ses aimables qualités, et surtout par une charité sans borne envers les pauvres et les malheureux de toute espèce, et dont son infatigable dévouement l'a enfin rendue la victime. Elle laisse après elle grand nombre de parens et d'amis qui ne se consoleront de sa perte prématurée, que par la pensée qu'elle est allée recevoir la récompense duc à ceux qui, suivant l'expression de l'écriture, "passaient en faisant le bien."

ture, " passaient en fuisant le bien."

En cette ville, le 22, M. Thomas Couch, ûgé de 38 ans, et depuis 20 ans au service de la maison de MM. Gillespie. Mossatt et Cie. En cette ville, le 11, M. Frs. Laviolette, ûgé de

50 ans.

50 ans.

En cetto ville, le 26 du courant, Charles-Auguste-Placide-Napoléon, onfant de M. J. Bte. Rolland, imprimeur, ûgé de 8 mois.

A Ste. Thérèse, le 16 de mai dernier, après un maladie de quatre mois, supportée avec patience et résignation. Flavien Théophile Sanche, éer. médecin, âgé de 30 ans et 6 mois. Ses qualités morales et entrets se deueur le first, aires de le contrative de la contra et surtout sa douceur le firent aimer et respecter de tous ceux qui le connurent. Il fut l'ami de tous, sa tous ceux qui le commercia. Il ut l'ann de tous, sa langue ne fit jamais tort à personne, sa main se plut toujours à secourir les malheureux, et il a laissé en mourant bien des cœurs qui seront longtems affligés de sa perte.—Com.

PETITES AFFICHES.

Prospectus

DE LA

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUC-TION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr. J. T. BRONDGERST, Ecr. J. M. TOBIN, Ecr. JOHN LEEMING, Ecr. ROBERT SCOTT, Ecr.

John T. Badgley, Trésorier et Secrétaire. George Grundy, Assistant-Secrétaire. W. N. CRAWPORD, Notaire Public. WILLIAM SPRARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par ac-

E but de cette société est de permettre aux in-Allividus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses,

Un locataire dans l'espace de dix années paie son propriétuire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occups, et capendant à l'exvaleur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'ex-piration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Muis en devenant membre de cette so-ciété, il pout acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par instalements mensuels, qui ne sont que pou de chose, a'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec ses avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douxe ans, et fréquem-ment en bieu moins du temps.

ment en bien moins de temps. Le fonctionnement de la société est comme suit : Le fonctionnement de la société est comme suit a chaque membre paie une sonscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise; ainsi celui qui possède une action pout emprunter on achier £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ninsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque pumbre aura l'occasion d'achiers insur'un montant. membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûre-tés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est qui rein aussi invosigation des titres, et si tout est satisfuisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par au. Si l'empruntour désire bâtir, l'argent lui est avancé solon et suivant les pro-grès de la bâtisse.

In plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant ou aucure autre sûreté que celle des biens de fonds du des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sureté personnelle, quelque bonne qu'elle suit sous le reconstruit en l

soit sous tous les rapports, ne sora prise dans aucun cas), mais le grand objet pécuniaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de rovenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'une manière sure, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exci-ter à des habitudes industrieuses et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, uvec leurs épargnes, se procurer pour eux-mémes et leurs familles, de com-fortables maisons.

fortables maisons.

L'in conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant de premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, éculer, Notaire Public, rue St. Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuello de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un Livre de reference ou hi-morannom des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avanta-